

Le Sourcier

revue du Cercle des Sources

numéro 22, avril 2019

Editorial

Lors de notre dernière rencontre, vendredi 15 mars, notre Président d'honneur Jean-Pierre Rozelot, *Vice-président du Bureau des Ingénieurs et Scientifiques de France pour la région Sud et Président du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse*, nous a raconté avec passion la vie de « LAGRANGE (1736-1813) : un mathématicien-astronome boulimique des Académies ». Notre thème artistique « Les enfants bleus » était dédié au thème de l'enfance maltraitée, évoqué par la combinaison des poupées de Louise Caroline, des textes et photos de Sylvie Paligot-Grimal .

Pour notre prochain évènement du vendredi 26 avril, à 18h30, conférence de Jean-Marie Bonnet : « De la destitution des Présidents aux Etats Unis ». Souvent évoquée et rarement utilisée, la procédure n'a été formellement employée qu'à l'encontre de deux présidents américains. Quelles sont les conditions de son application ? Serait-elle d'actualité ? Jean-Marie Bonnet, que certains d'entre vous connaissent déjà, est agrégé de l'Université et docteur es lettres. Il a publié de nombreux livres et articles sur le système constitutionnel des États-Unis et a été vice-président de l'Association Française des États-Unis et professeur de faculté . Installé à Antibes depuis 2005, il s'investit dans l'action associative (président de l'Association de Défense du Ponteil et du Cap d'Antibes et président de l'Antibes International Yachting Academy. Il a été nommé président du Conseil de Développement de la Ville d'Antibes Juan les Pins par Jean Leonetti en mars 2014. Depuis 2010, il est président de l'Organisme de Gestion (OGEC) de l'École et Collège Notre-Dame de la Tramontane à Juan les Pins.

Exposition des oeuvres de Carol Bruton.
Née à Toronto, enfance en Espagne, Carol est depuis des

Vendredi 26 avril à partir de 18 h
«De la destitution des Présidents aux Etats-Unis»
Conférence de Jean-Marie Bonnet
Cocktail (gratuit pour les membres du Cercle)
Participation limitée à 45 personnes
Inscription : contact@cerclledesources.org

Sommaire

Editorial	:	page 1
De la destitution des Présidents aux Etats-Unis		
Conférence de Jean-Marie Bonnet		page 2
L'artiste invitée : Carol Bruton, Solution du «ce n'est pas sorcier» du numéro 21 :		page 3
Le Monastère de Petra, actualités immobilières,		
Ce n'est pas sorcier :		page 4

années sur notre belle Côte d'Azur. Elle a une véritable passion pour l'eau, de la simple goutte à l'océan. Tous les matins, elle plonge dans la Méditerranée. Son œuvre est liée à ce cérémonial d'immersion et transmet une véritable émotion esthétique.

Rappel des prochaines dates à noter : 14 juin, 20 août (garden-party), 6 septembre, 25 octobre et 13 décembre. Le 14 juin Liliane Rozelot professeur d'histoire : « le 18 è siècle, un siècle qui « décoiffe ». Le 20 août, pour notre garden-party, nous attendons deux invités d'honneur : Louis Pouzin (également président d'honneur du Cercle) dont la biographie qu'il nous dédicacera vient de sortir Et aussi le soleil !

Nouvelles du Cercle

Au cours de notre Assemblée générale du 1^{er} février, ont été votées les cotisations annuelles (30 € pour une personne seule, 45 € pour un « couple ») ainsi que les contributions demandées en cas de présence ponctuelle (15 € par personne). Nous avons également désigné Brigitte Chéry comme Vice-Présidente. Brigitte a accepté de nous aider pour la sélection des artistes et c'est à elle que nous devons aujourd'hui la présence de notre artiste invitée Carol Bruton.

Nous remercions nos sponsors : Sébastien Butruille de Century 21 qui édite notre Sourcier, Robert Dray qui nous a offert huit de ses livres vendus au profit du Cercle et Daniel Barbey qui nous a dotés d'une centaine d'euros. Daniel nous a également introduits auprès de Jean Léonetti, notre Maire et des pourparlers sont en cours avec la mairie pour monter début 2020 un évènement grand public.

De la destitution des Présidents aux Etats-Unis

La procédure de mise en accusation aux fins de destitution d'un président en fonctions aux États-Unis a été empruntée au droit britannique et incluse dans la Constitution américaine par les Pères Fondateurs de l'Union. Dans l'esprit de ces derniers, l'empêchement (*impeachment*) devait contrecarrer toute velléité dictatoriale ou monarchique d'un président élu et s'inscrivait tout naturellement dans la philosophie de l'équilibre des pouvoirs entre le parlement, l'exécutif et le judiciaire (*checks and balances*).

Souvent évoquée et rarement utilisée, la procédure n'a été formellement employée qu'à l'encontre de deux présidents américains. En 1868, le président Andrew Johnson est mis en accusation par la Chambre des Représentants. En 1974, le président Nixon échappe au même sort en démissionnant de ses fonctions suite au scandale du Watergate. En 1999, le président Clinton est à son tour mis en accusation par la Chambre des Représentants dans le cadre de l'affaire Lewinsky. Aucune de ces tentatives n'aboutira et les présidents Johnson et Clinton termineront leur mandat car le Sénat, érigé en Haute Cour de Justice, prononcera leur acquittement.

Depuis l'élection de Donald Trump en 2016, la presse et les réseaux sociaux évoquent régulièrement la possible destitution du Président. Comme le montrent les tentatives passées, il y a loin de la rumeur ou des anathèmes folliculaires à la prise de décision par les élus. Les enjeux constitutionnels et politiques ne peuvent jamais être mis de côté dans ce processus. Il y va de la cohésion et de

L'oeuvre de Carol Bruton

Carol Bruton a une véritable passion pour l'eau, de la simple goutte à l'océan. Tous les matins, elle plonge dans la Méditerranée et en retire une énergie formidable, qui est encore amplifiée pendant les mois d'hiver.

En son sein, elle observe la surface au-dessus d'elle, les reflets et les ondes, la lumière entre ciel et mer, mémorise les nuances. « J'aime quand la mer est calme, propre, pure... ses ondulations... »

De mémoire et à sa manière, Carol en restitue les couleurs, les plissements, avec une technique bien à elle, précieuse et rare. L'oeuvre créée est une célébration à la beauté de la mer et de l'univers tout en douceur et esthétisme. Pour cela Carol Bruton utilise, le plexi, le verre, le cristal, avec élégance, l'or, le bleu, le rose et des couleurs phosphorescentes.

Lorsqu'au cours de ses immersions matinales, un déchet plastique passe devant ses yeux, traverse l'onde si pure, son énergie puisée des profondeurs maritimes se déchaîne. Des éléments nouveaux entrent alors dans le tableau, obscurcissent cette vision merveilleuse et optimiste, sans toutefois en perturber la qualité.

En liaison avec le cosmos, Carol introduit dans son travail des éléments qui amènent à une réflexion sur la planète. Par la magie de l'art et des couleurs, elle en fait ressentir les vibrations et les fluctuations et s'engage personnellement dans la protection des mers.

L'oeuvre de Carol Bruton liée à ce cérémonial d'immersion, à cette énergie lumière, mer, univers, transmet une véritable émotion esthétique.

Brigitte Chéry, lundi 11 mars 2019

Jean-Marie Bonnet

Jean-Marie Bonnet, que certains d'entre vous connaissent déjà, est agrégé de l'Université et docteur es lettres. Il a publié de nombreux livres et articles sur le système constitutionnel des États-Unis et a été vice-président de l'Association Française des États-Unis et professeur de faculté.

Installé à Antibes depuis 2005, il s'investit dans l'action associative (président de l'Association de Défense du Ponteil et du Cap d'Antibes et président de l'Antibes International Yachting Academy. Il a été nommé président du Conseil de Développement de la Ville d'Antibes Juan les Pins par Jean Leonetti en mars 2014. Depuis 2010, il est président de l'Organisme de Gestion (OGEC) de l'École et Collège Notre-Dame de la Tramontane à Juan les Pins.

Nous avons mis en ligne sur notre site le texte intégrale de son intervention de juin 2018 sur l'assassinat des Présidents américains.

CAROL BRUTON - peintre

www.carolbruton.com



Cristal Waves - Side view

L'artiste invitée : Carol Bruton

Carol Bruton est née à Toronto au Canada. Elle fait ses études en Angleterre et étudie à l'Ecole Bellas Artes de Madrid ainsi qu'à l'Ecole des Beaux-Arts d'Edinbourg en Ecosse. Après s'être imprégnée des tons chauds et ocres de l'Espagne du Sud, ainsi que de l'Orient Moyen et de l'Afrique du nord, elle réside depuis 1980 sur la Côte d'Azur et poursuit son chemin pictural en se détachant peu à peu de l'art figuratif au profit de l'abstraction la plus pure.

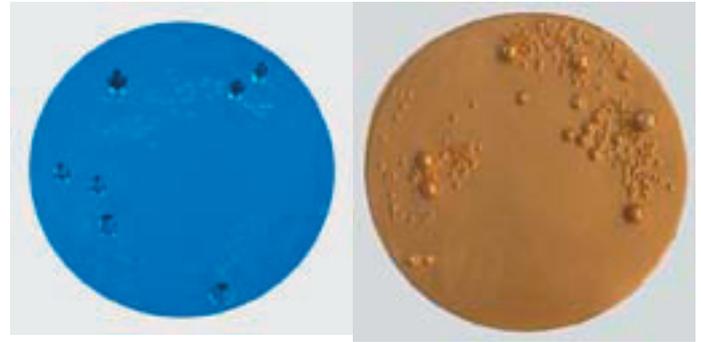
Très originales, ses œuvres ne ressemblent vraiment à rien d'autre et préfigurent même un style atypique aux connotations futuristes. C'est à la fois fort et apaisant et l'on peut y déceler des images et des formes issues de rêves chimériques qui ne demandent qu'à se lire comme un message adressé aux hommes qui ne semblent plus apprécier la douceur du temps qui passe.

Les derniers travaux de Carol reflètent sa préoccupation de la protection de l'environnement et de la préservation des équilibres fondamentaux de la planète et s'expriment dans une série de tableaux abstraits.

Reconnue et considérée au niveau international par ses expositions, une partie du travail de Carol Bruton se trouve dans des collections privées en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en France, aux USA et à Monaco et dans la collection princière de HRH Prince Albert II.



Protective Eye MD



Bubbles light blue (à gauche) Bubbles yellow (à droite)

Solutions du «ce n'est pas sorcier» du numéro 21

La course :

Albane et Béatrice courent tous les deux un cent mètres. Albane gagne avec dix mètres d'avance sur Béatrice. Elles décident d'une revanche mais Albane part dix mètres derrière Béatrice. Si Albane et Béatrice courent à la même vitesse que la première fois, qui arrivera la première cette fois-ci ?

Albane. Quand Albane parcourt dix mètres, Béatrice en parcourt neuf donc quand Albane en parcourt 110, Béatrice 99.

La longueur du train :

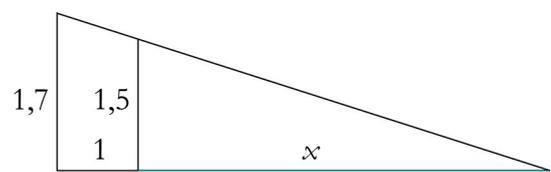
Deux trains se croisent, le premier roule à 200 km/h et le second à 160 km/h. Un passager dans le premier train voit le second défilé en 4 secondes. Quelle est la longueur du second train ?

400 mètres. La vitesse relative entre les deux trains est de 360 km/h c'est-à-dire 100 m/s d'où le résultat.

La largeur de la rivière :

L'ingénieur disposait d'un bâton un peu plus petit que lui, de 1 m 50 de haut précisément. Il le planta bien droit dans le sol au bord de la rivière, en face d'un arbre qui avait le pied dans l'eau, sur l'autre rive. En se reculant d'un mètre, l'ingénieur vit le sommet du bâton aligné avec le pied de l'arbre. Sachant que l'œil de l'ingénieur se trouvait à 1 m 70 de haut, quelle était la largeur de la rivière ?

7,5 mètres.



Si on note x la largeur de la rivière, le théorème de Thalès implique l'égalité $x / 1,5 = (x + 1) / 1,7$, qui se simplifie en $0,2x = 1,5$ ce qui donne $x = 7,5$ m.

Le monastère de Pétra



Le monument le plus imposant de la ville de Pétra fait 45 mètres de largeur pour 42 de hauteur. Il a été taillé directement dans la roche (du grès) comme les autres monuments de la ville. Construit au premier siècle de notre ère, on le nomme «le monastère» car les chrétiens l'ont converti en monastère au IV-ième siècle.

Si vous allez à Pétra, sachez que le monastère se mérite car il se trouve au sommet d'un chemin comportant environ 800 marches qu'on atteint après 4 km de marche à plat. Plusieurs autres randonnées sont possibles dont la montée au haut lieu des sacrifices.

HL

Le Sourcier est publié par le Cercle des Sources,

Adresse : 6 avenue Bonaparte, 06600 Antibes
Site web : www.Cerclledesources.org

Directrice de la publication : Dominique Beudin
Rédacteur en chef : Hervé Lehning

Comité de rédaction :
Edwige Vernocke, Robert Dray, Pierre Morichau.

Contact : contact@Cerclledesources.org

Les avantages d'acheter par une agence immobilière

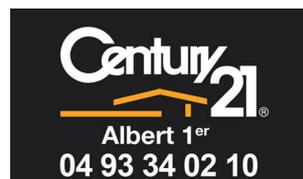
Recourir à un agent immobilier pour vendre son bien immobilier est un gage de simplification de la transaction immobilière. Ce professionnel connaît en effet tous les rouages de la procédure de vente de biens immeubles. Il s'occupera ainsi à votre place des démarches de toutes sortes, qui conduiront jusqu'à la signature de la vente définitive (formalités administratives, financières, techniques mais également juridiques).

Avec un agent immobilier pour assurer la vente de votre bien, vous avez l'assurance que la transaction immobilière soit sécurisée juridiquement. Vous n'encourez donc pas le risque que la vente soit irrégulière ou qu'une des formalités substantielles, telles que la formalité notariée pour la vente définitive, ne soit pas respectée.

Faire appel à un agent immobilier pour gérer votre transaction immobilière est également le gage d'une vente rapide et efficace. Ce professionnel détient en effet un fichier d'acquéreurs potentiels, notamment lorsque l'agent immobilier est au sein d'un réseau.

Le recours à un agent immobilier est loin d'être budgétivore et permet au contraire de réaliser des économies substantielles pour le client. La commission d'agence est en effet amortie par la rapidité avec laquelle s'est effectuée la vente. Il est donc dans l'intérêt du propriétaire vendeur à ce que son bien immobilier trouve preneur dans les meilleurs délais.

Sébastien Butruille, Directeur



Ce n'est pas sorcier...

Le partage du vin :

Un homme a une bonbonne de douze pintes pleines de vin. Il veut en donner la moitié à un ami mais pour cela, il ne dispose que de deux récipients, un de huit pintes et l'autre de cinq. Comment peut-il faire ?

Les amoureux :

Béatrice est amoureuse de Maxime qui est amoureux d'Albane. Béatrice est mariée et Albane ne l'est pas. Peut-on dire si, parmi ces trois, une personne mariée est amoureuse d'une personne qui ne l'est pas ?

HL